

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère de l'Énergie et du Pétrole, SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC Société mère)



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

DAO N° :06/CMI/2025

- 1- La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC-Société mère) a obtenu de l'État Mauritanien des fonds pour effectuer des paiements au titre du plan de modernisation de la ville de Nouakchott.
- 2- La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC Société mère) agissant en qualité de Maître d'Ouvrage délégué, BP 355, Avenue Boubacar Ben Amer, Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de construction des postes SUD 33/15 kV et NORD 33/15 kV, ainsi que de la réhabilitation de six postes existants dans la ville de Nouakchott.
- 3- Les travaux seront exécutés, dans un délai de **Vingt Quatre (24) mois** à partir de la notification du marché. Les soumissionnaires doivent prendre ce délai comme référence et décrire d'une manière détaillée la méthodologie envisagée pour le respect de ce délai.
- 4- La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC-Société mère) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux.
- 5- Le présent Appel d'Offres est un appel d'offres international ouvert (AOI).
- 6- Le présent Appel d'Offres est ouvert à tous les candidats remplissant les critères de qualifications suivantes :

Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité Financière :

- i. Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen minimum pour les 3 dernières années (2022, 2023 et 2024) de **Sept Cent Cinquante Millions d'Ouguiyas (750 000 000 MRU)** ;

- ii. Preuve d'avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit...etc., autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Trente-Neuf Millions d'Ouguiyas (39 000 000 MRU)**.

Capacité Technique :

- i. Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal, au moins 2 marchés de travaux dans le domaine d'électricité au cours des 5 dernières années .
- ii. Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (2) marchés au cours des cinq (5) dernières années avec une valeur minimum par marché de Trois Cent Millions d'Ouguiyas (300 000 000 MRU), qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux.

NB : *Les attestations de bonne exécution correspondantes doivent mentionner le nom et l'adresse du client, l'intitulé du marché, un descriptif succinct des travaux réalisés, son montant, le lieu et date de réalisation des travaux, et toute autre information susceptible de confirmer la réalisation en bonne et due forme de la prestation ;*

Les attestations de bonnes exécutions et les PV de réception accompagné de la page de garde et la page de signature du contrat. Les attestations devront être en français ou accompagné d'une traduction dans la langue française.

- iii. Disposer du personnel clé et des matériels requis (voir les critères de qualifications).

- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après de 8 heures à 17 heures, les jours ouvrables, à l'adresse suivant :

**Cellule Chargé de la Cellule des Marchés
Direction Générale de la SOMELEC-Société mère
Avenue Boubacar Ben Amer, 4ème étage
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie
Et à l'adresse électronique suivante :cmsgomelec@gmail.com**

A compter du **03/07/2025** contre un paiement non remboursable de **Quarante Mille Ouguiyas (40 000 MRU)**. La méthode de paiement sera par versement ou virement dans l'un des comptes en banques locales du Groupe SOMELEC.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations auprès de la Cellule de Marchés et prendre connaissances du dossier d'appel d'offre et éventuellement obtenir une copie du dossier à l'adresse ci-après du lundi au jeudi 8 heures à 17 heures et le vendredi 8 heures à 12, les jours ouvrables, à l'adresse suivante :

Cellule Chargé de la Cellule des Marchés
Direction Générale de la SOMELEC
Avenue Boubacar Ben Amer, 4ème étage
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie
Et à l'adresse électronique suivante :cmsomelec@gmail.com

- 9- Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **Jeudi 14/08/2025 à 12 heures 00 min heure locale**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à la :

Direction Générale de la SOMELEC-Société mère
Salle de réunion du 4ème étage.
Avenue Boubacar Ben Amer
BP 355 Nouakchott - R.I de Mauritanie

Heures d'Ouverture : le Jeudi 14/08/2025 12 heures 30 min, heure locale.

- 10- Les offres sous plis fermés et anonymes doivent être accompagnées une garantie de soumission d'un montant de **Neuf Millions Cinq Cent Mille Ouguiyas (9 500 000 MRU)** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible valable pendant Cent Vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent porter la mention : « **Appel d'offre pour le Projet de conception, fourniture et exécution des travaux de construction des postes SUD 33/15 kV et NORD 33/15 kV, ainsi que de la réhabilitation de six postes existants dans la ville de Nouakchott** ».

- 11- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

- 12- La SOMELEC-Société mère se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel offre.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT

Khroumbaly Mohamed Lehbib